

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la MancheAccusé de réception en préfecture  
050-215005398-20250402-DCM2025-25-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2025  
Date de réception préfecture : 03/04/2025

Extrait du registre des délibérations

**Date de la convocation :** Séance 2 avril 2025  
26/03/2025**Date d'affichage :**  
26/03/2025**Nombre de conseillers :**Elus : 19  
En exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 18

L'an deux mil vingt-cinq, le deux du mois d'avril, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, POREE Thierry, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :

BILLET Anne, DUBOST Jean-François (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LE BIGOT Elodie (pouvoir donné à PLANQUE Yves), ROBINE Anne-Laure (pouvoir donné à DUPLESSIS Sophie).

Secrétaire de séance : GUERARD Roland

**Délibération n°2025-25 : Demande d'aide financière auprès de l'Agglomération du Cotentin au titre des fonds de concours pour l'acquisition d'un complément de matériel pour La Halle 901**

Depuis son ouverture en 2021, la Halle 901 est un lieu culturel majeur, proposant plus de 40 événements annuels (concerts, théâtre, cinéma, spectacles). Grâce à de nombreux partenariats avec Le Trident Scène Nationale, MusikenSaire, Théâtre en Cotentin, Presqu'île Impro Jazz, Théâtre de l'Arlequin et Normandie Culture Production pour la musique et le théâtre, ainsi qu'avec le Réseau Générique de la Ligue de l'Enseignement pour le cinéma, elle accueille chaque année de nombreux artistes et compagnies.

Son fonctionnement repose uniquement sur le financement des animations par les associations. La commune prend en charge la sécurité incendie (SSIAP), ainsi que la gestion technique du son et des lumières par une entreprise spécialisée, avec l'aide précieuse de bénévoles.

Afin d'améliorer les conditions techniques et d'accueillir les artistes dans de meilleures conditions, nous sollicitons une subvention pour l'acquisition de matériel indispensable :

- Une seconde table de mixage pour optimiser la gestion des retours des musiciens,
- L'installation d'un pont lointain pour compléter l'équipement scénique,

Ces équipements permettront d'éviter des coûts récurrents de location et d'assurer des spectacles de haute qualité pour le public. Le devis retenu est celui de l'entreprise BIG WALTER, prestataire en charge de la gestion technique de la Halle 901 depuis son ouverture, pour un montant total de 13 062.50 € HT.

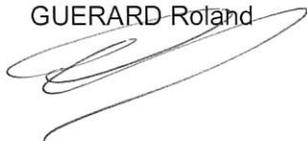
La commune souhaite solliciter les fonds de concours du Cotentin dans le cadre de l'aménagement d'équipements culturels accessibles au public afin de compléter le financement de ce projet.

L'assemblée, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet susmentionné ;
- SOLICITE les fonds de concours de la communauté d'agglomération Le Cotentin pour un montant de 2 612 € (soit 40% du reste à charge pour la collectivité).

Extrait certifié conforme,

A Saint-Pierre-Église, le 2 avril 2025.

Le secrétaire de séance,  
GUERARD RolandLe Maire,  
DENIS Daniel